

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS AU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par la greffière de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 18 décembre 2023, le conseil a adopté le projet suivant :

Projet de résolution PPCMOI 165-04-2023 – Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – partie des lots 3 563 575, 3 563 579 et 3 780 540 (futur lot 6 556 232) du cadastre du Québec – île Melville

L'objet de cette résolution vise à autoriser des usages commerciaux de type centre d'entraînement en gymnase et de formation athlétique et de type centre de santé, exercés de manière complémentaire aux activités du parc de l'île Melville.

Ce projet de résolution contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

22 janvier 2024 à 17 h 30,
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera le projet et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet PPCMOI 165-04-2023 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures d'ouverture de bureau, et vous pouvez obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 10 janvier 2024

Me Chantal Doucet
Greffière